
**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE WESTBURY**

**RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
LE MARDI 12 MARS 2024 À 16 HEURES**

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire, tenue par le conseil municipal de Westbury, le mardi 12 mars 2024 à 16 heures au lieu habituel des séances et présidée par le maire Gray Forster.

Sont présents : Siège no 1: Mélanie Cyr
 Siège no 3: Claudia Gilbert
 Siège no 6: Pierre Reid

Est absent: Siège no 5: Mario Dolbec

Le directeur général et greffier-trésorier par intérim, M Jean-Charles Bellemare, est aussi présent.

RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL

MARDI 12 MARS 2024 À 16H00

ORDRE DU JOUR

- 1- **Ouverture et constat de quorum**
- 2- **Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 3- **Adoption du Budget 2024**
- 4- **Adoption du Programme triennal d'investissement (2024-2026)**
- 5- **Fermeture de l'assemblée.**

1.00 **OUVERTURE ET CONSTAT DE QUORUM**

2024-037 *résolution no 2024-037*

IL EST PROPOSÉ par Claudia Gilbert
APPUYÉ par Mélanie Cyr
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE cette assemblée soit déclarée ouverte avec le constat de quorum et de la régularité de la convocation.

A D O P T É E

2.00 **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

CONSIDÉRANT QUE chacun des membres a pris connaissance de l'ordre du jour de la présente séance ;

CONSIDÉRANT QUE conformément à l'article 956 du *Code municipal*, les délibérations du conseil municipal portent exclusivement sur le *Budget 2024* et le *Programme triennal d'immobilisations*.

2024-038 *résolution no 2024-038*

IL EST PROPOSÉ par Pierre Reid
APPUYÉ par Claudia Gilbert
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter l'ordre du jour proposé aux membres du conseil soit accepté tel que soumis.

ADOPTÉE**3.00 ADOPTION DU BUDGET 2024**

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal doit adopter annuellement un budget pour le prochain exercice financier et y prévoir des revenus égaux aux dépenses qui y figurent, conformément au premier alinéa de l'article 954 du *Code municipal* ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal ont étudié la proposition budgétaire qui suit et s'en montrent satisfaits ;

2024-039 *résolution no 2024-039*

IL EST PROPOSÉ par Pierre Reid
APPUYÉ par Mélanie Cyr
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le budget 2024 de la municipalité du Canton de Westbury soit adopté tel qu'ici présenté :

REVENUS	
TAXATION	MONTANTS
TAXE FONCIÈRE : GÉNÉRALE	811 206,40 \$
TAXE FONCIÈRE : POLICE	88 873,43 \$
TAXE FONCIÈRE : INCENDIE	91 331,63 \$
TAXE FONCIÈRE : MRC	158 837,62 \$
SOUS-TOTAL	1 150 249,07 \$
SERVICES MUNICIPAUX - TARIFS	
EAU POTABLE	8 106,05 \$
EAUX USÉES	36 100 \$
MATIÈRES RÉSIDUELLES	182 650,00 \$
PROTECTION POLICIÈRE	22 260,00 \$
PROTECTION INCENDIE	29 150,00 \$
SOUS-TOTAL	278 320,05 \$
TRANSFERTS	
SUBVENTION ENTRETIEN RÉSEAU (PAERRL)	120 344,00 \$
SUBVENTION RÉSEAU ROUTIER (PPA-CE)	30 000,00 \$
TRANSFERT D'UN POINT DE TVQ	56 064,00 \$
SOUS-TOTAL	196 408,00 \$
SERVICES RENDUS ET AUTRES REVENUS	
SERVICES INTERMUNICIPAUX	6 000,00 \$
DROITS DE MUTATIONS	15 000,00 \$
AUTRES REVENUS	4 500,00 \$
SOUS-TOTAL	25 500,00 \$
REVENUS TOTAUX	1 650 477,12 \$

DÉPENSES	
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	
CONSEIL MUNICIPAL	75 914,18 \$
ADMINISTRATION MUNICIPALE	377 057,31 \$
SOUS-TOTAL	452 971,49 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	
POLICE	110 991,00 \$
PROTECTION INCENDIE	120 391,20 \$
SÉCURITÉ CIVILE	2 500,00 \$
ENTENTE SPA ESTRIE	5 000,00 \$
SOUS-TOTAL	238 882,20 \$
VOIRIE	
SALAIRES	170 604,18 \$
ENTRETIEN DES CHEMINS	436 156,98 \$
SOUS-TOTAL	606 761,16 \$
HYGIÈNE DU MILIEU	
EAU POTABLE	7 000,00 \$
EAUX USÉES	41 400,00 \$
MATIÈRES RÉSIDUELLES	158 081,60 \$
QUOTES-PARTS ENVIRONNEMENT	9 615,00 \$
SOUS-TOTAL	216 096,60 \$
AMÉNAGEMENT ET URBANISME	
QUOTE-PART DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	8 000,00 \$
POLITIQUE FAMILIALE	7 000,00 \$
LOISIRS	31 696,25 \$
AUTRES SERVICES	20 520,78 \$
SOUS-TOTAL	67 217,03 \$
GRAND TOTAL	1 647 933,14 \$

INVESTISSEMENTS	
REMBOURSEMENT AU FONDS DE ROULEMENT	44 032,00 \$
RÉSERVE POUR LES ÉLECTIONS GÉNÉRALES	5 000,00 \$
APPROPRIATION DU SURPLUS LIBRE	(46 488,02)
GRAND TOTAL	2 543,98 \$

QUE le conseil approuve l'affectation d'un montant de 46 488,02 \$ du surplus libre au budget de fonctionnement pour l'année financière 2024.

ADOPTÉE

4.00 ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'INVESTISSEMENT (2024-2026)

CONSIDÉRANT QUE les articles 956 et 957 du *Code municipal* stipulent que les municipalités adoptent le budget ou le programme triennal d'immobilisations (PTI) lors d'une séance extraordinaire ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal ont étudié la proposition de PTI en annexe à la présente et qu'ils s'en montrent satisfaits ;

2024-040 *résolution no 2024-040*

IL EST PROPOSÉ par Pierre Reid
APPUYÉ par Claudia Gilbert
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter le projet de Programme triennal d'investissement ;

D'affecter un montant de DIX MILLE DOLLARS (10 000 \$) du surplus libre aux fins de travaux à l'hôtel de ville ;

D'affecter un montant de VINGT-CINQ MILLE DOLLARS (25 000 \$) du surplus libre pour des services professionnels dédiés au projet du garage municipal.

ADOPTÉE

5.00 **FERMETURE**

CONSIDÉRANT QUE tous les sujets portés à l'ordre du jour de cette séance, ayant fait l'objet de discussions et de résolutions, le cas échéant, ont été traités;

2024-041 *résolution no 2024-041*

IL EST PROPOSÉ par Mélanie Cyr
APPUYÉ par Claudia Gilbert
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la séance soit fermée;

ADOPTÉE

L'assemblée est levée à 16:45

Gray Forster
MAIRE de Westbury

Jean-Charles Bellemare
**Directeur général et greffier-trésorier
par intérim**